

PROCÉDURE

- Remplir le formulaire ci-bas et le transmettre à La Fondation avant que les démarches de sollicitation ne soient entamées.
- La démarche de sociofinancement doit être appuyée par un enseignant ou un coordonnateur de département.
- L'argent provenant du sociofinancement ne peut couvrir que des dépenses en lien avec l'activité pour laquelle la sollicitation a été effectuée (réseautage, vernissage, projection de fin d'année, etc).
- Si pour une raison ou une autre, l'activité n'a pas lieu ou connaît des délais importants, il est primordial d'en informer la direction générale de La Fondation ainsi que les donateurs qui auront déjà effectué leur don.
- Les donations pourront être versées de deux façons :
 - Par chèque, au nom de La Fondation du cégep du Vieux Montréal
 - Par carte de crédit via le site Web de La Fondation. Un formulaire spécifique à votre activité sera créé par l'équipe de La Fondation.
- Un bilan des dépenses devra être déposé à La Fondation afin que celle-ci puisse procéder au transfert de la somme au 30 juin.

AVANTAGES À COLLABORER AVEC LA FONDATION

- Service clé en main
- Suivi auprès des donateurs par La Fondation si besoin
- Émission de reçus d'impôt
- Les renseignements sont conservés dans le logiciel sécurisé de gestion de dons et de donateurs de La Fondation.
- Constitution d'une base de données accessible

FORMULAIRE À COMPLÉTER

Nom du projet : _____ Date de la tenue de l'activité :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 jour / mois / année

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET :

Nom : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

SUPERVISEUR :

Nom : _____ Titre : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

VERSEMENT DES DONATIONS AU 30 JUIN :

Poste budgétaire Cégep : _____
 Comité étudiant AGECEVM : _____
Nom du comité : _____

J'AIMERAIS QUE LA FONDATION CRÉE UN FORMULAIRE

POUR DES DONATIONS EN LIGNE : Oui Non
Indiquer les montants des donations à inscrire (ex : 10 \$, 25 \$, 50 \$
ou autre) : _____

ENVOYER